

24 HEURES

## MAZÈRES-LEZONS

### Dissolution de l'amicale laïque

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque et foyer culturel aura lieu le mercredi 21 juin à 18 h 30 au bureau des associations à la salle Marcelle Courtois, à Mazères..

Ordre du jour : Approbation du PV de la dernière assemblée du 10 juin 2016 – rapport d'activité – rapport financier – démission du bureau de l'Amicale Laïque – devenir de l'Amical Laïque – questions diverses.

A l'issue de cette réunion du 21 juin mais à 19 h 30, une assemblée générale extraordinaire sera proclamée et portera sur la dissolution de l'Amicale Laïque. Présence souhaitée de tous les membres. A l'issue des débats, un vin d'honneur sera offert.